

**Petit-déjeuner d'Information & débats  
Architectes - experts - avocats**

*Gâteau des rois 2019*

*Thème principal abordé :*

**« Le dispositif de protection de l'architecte  
et de l'expert face au risque pénal - Les limites de  
l'intervention de la MAF »**

*sera également évoqué un rappel sur :*

**les travaux réparatoires demandés dans les missions  
d'expertise de justice : la responsabilité de l'architecte-expert**

*avec Maître Joëlle ESTEVE et Maître Cyril MELLOUL, avocats  
et avec la participation de Monsieur Michel KLEIN  
Directeur du Service Sinistres de la MAF*

**JEUDI 10 JANVIER 2019 à 9h30**

**Dans les locaux de Maître Joëlle ESTEVE et Maître Cyril MELLOUL,  
avocats de la MAF  
570, avenue du Club Hippique É 13090 AIX-EN-PROVENCE**

*Merci d'informer Anne Vadon de votre présence,  
et de confirmer par mail avant le 4 janvier : les places sont limitées  
(les places de parking aussi)*